

Novembre

2015

Editeur responsable : Yannic Pieltain

Publication du SeDEF
Namur - Luxembourg
Rue de l'Evêché, 5
5000 Namur

ÉCLAIRAGES



SOMMAIRE

- Editorial p.3
- Echos des C.Z.G.E. p.4
- Merci Jean-Marie... p.6
- Agenda p.8
- Entité... p.9
- Bassins de vie: une page se tourne p.10
- Ecoles en fragilité p.12
- Kalid et Emma. Texte en l'honneur des réfugiés. p.13
- De toi à moi, le réfugié, mon frère ! ... p.14
- Professor p.20
- DASPA p.23
- Conseil de Zone de l'Enseignement fondamental
Namur 10% des 10% p.24
- 10% des 10% (Spécialisé) 2015-2016 p.26
- Du côté de la FoCEF p.27

ÉCLAIRAGES





Editorial

Nous sortons des fêtes de Toussaint et le temps de l'Avent, qui tourne nos regards vers Noël, se profile déjà.

Ces deux panneaux sont deux versants de vie, même si la Toussaint nous a fait penser à la mort.

En effet, le souvenir des défunts se place dans le sillage de la fête de tous les Saints, et nous espérons que les personnes que nous avons connues et qui ont quitté ce monde ont rejoint la foule des élus que nul ne peut dénombrer.

Donc, malgré son côté "Pompes funèbres", ce souvenir est d'abord un acte de confiance en la Vie éternelle.

L'Avent nous préparera à l'accueil d'un nouveau-né pour lequel nous chanterons : "Il est né, le divin Enfant".

Toute cette période sera donc une période ouverte à la Vie.

Cela nous rappelle que la vie chrétienne est, justement, une Vie.

Si nous le voulons bien, cette Vie sera en mesure d'irriguer nos jours, nos années, nos coeurs et même nos corps lorsque nous communions : nous sommes confectionnés pour la Vie, même au-delà de nos années terrestres.

Comme enseignants, nous sommes justement appelés à favoriser le développement de la vie chez nos élèves.

Nous ne devons pas seulement les regarder grandir en vie, mais nous devons les y aider : nous sommes des "transfuseurs" de vie intellectuelle, personnelle, sociale, citoyenne et affective. Telle est notre belle mission, même si elle est parfois difficile, ou si elle est contrariée par les "sonorités de mort" qui oeuvrent discrètement mais (hélas) réellement dans nos sociétés.

En effet, il n'est pas certain que diverses législations adoptées démocratiquement rendent automatiquement service à la vie : le Roi Baudouin avait risqué son trône en faisant ce douloureux constat...

En cette large période qui magnifie la Vie, ne nous arrêtons pas trop longuement à l'envoûtante musique de Manuel de Falla intitulée "La Vida breve".

Regardons l'horizon lumineux de la "Vita aeterna".

Cette Vie éternelle n'est pas brève.

Et elle commence lors de chacun de nos réveils matinaux, tant pour les "lève-tôt" que pour les "lève-tard" «

Abbé Henri Ganty,

Vicaire Episcopal



S
E
G
E
A
I
R
A
G
E
S
É
C
L
A
I
R
A
G
E
S





Echos des C.Z.G.E.

La fin du mois d'octobre a vu traditionnellement se réunir les Commissions Zonales de Gestion des emplois. En octobre, ce sont les mises en disponibilité et les réaffectations qui occupent l'essentiel de ces réunions. Rappelons-nous que la Commission Zonale de Gestion des Emplois est un organe paritaire travaillant sur le territoire de la Zone. Dans chacune des deux Zones (Luxembourg et Namur), nous disposons de 6 mandats pour représenter les Pouvoirs Organisateurs (6 effectifs et 6 suppléants).

ZONE DE LUXEMBOURG

Yannic PIELTAIN
Philippe HAECK
André GAUCHE
Fernand SCHMELER
Michel VINCENT
Jean-Marie THOMAS

ZONE DE NAMUR

Yannic PIELTAIN
Philippe HAECK
André GAUCHE
François SACRE
Jean-Marie HENRY
Jean-Marie THOMAS

Depuis deux ans, nous avons souhaité intégrer dans notre représentation des Présidents d'Entités.

Si notre volonté est bien de peser dans les décisions avec le plus d'objectivité possible, force est de constater nous ne disposons pas toujours des éléments indispensables à une prise de décision objective.

En effet, les tableaux fusionnés par les entités parviennent régulièrement à la Commission, erronés ou incomplets. Ces outils sont pourtant indispensables à la prise de décision.

Cette année, nous avons pris le temps d'analyser les sources d'erreurs ou d'incohérences. Ces erreurs proviennent pour la plupart :

- de logiciels proeco incomplets...(Seul un encodage correct en amont permet de générer des fichiers complets et exacts)
- d'un manque de maîtrise du cadre légal. (mises en dispo, réaffectation, types de congés...)
- de tableaux Direva incohérents ou non finalisés. Générer des tableaux ne suffit pas. Il faut pouvoir vérifier ces tableaux et identifier les incohérences afin d'y apporter les corrections avant tout envoi à la Commission Zonale de Gestion des emplois.

Attention, cette situation risque, à terme, de porter préjudice à des écoles.



S E G E C I R A G E S E C L A I R A G E S E C L A I R A G E S

Afin de jouer notre rôle de soutien aux P.O. et aux Directions. Nous devons éviter à l'avenir de siéger dans des Commissions sans l'assurance de disposer d'éléments fiables.

Nous souhaitons donc cette année mettre en place un programme visant à améliorer la situation.

Comment ?

1. En rappelant encore à tous les acteurs les enjeux . P.O. et directions doivent collaborer davantage avec les conseillers Codiec, qui les représentent à la CZGE Nous comptons à l'avenir collecter les documents (7/04, 7/04bis, etc...)... localement au niveau de l'Entité et sous la responsabilité directe du Président d'Entité...Ceci devrait améliorer la transparence.
2. En organisant à différents moments de l'année des informations (formations) ciblées pour toutes les directions et en y associant les Présidents d'Entité (ou une personne ressource identifiée par entité). Pour ce faire, nous souhaitons collaborer étroitement avec Infodidac et le Service juridico-administratif du SeGEC . Dans nos publications (Eclairages ou Email 21), nous projetons également de faire référence plus régulièrement aux outils disponibles sur le site d'Infodidac. Nous constatons que les Directions et P.O. n'y font pas assez référence.
3. Afin de mieux cibler les directions en difficulté dans ces tâches administratives, nous comptons analyser les récents fichiers des CZGE, y relever les incohérences récurrentes et prendre contact avec les directions concernées en vue de les aider à les corriger.

Dans les thématiques à aborder, il sera utile d'aborder... :

- Comment préparer son Proeco pour générer des fichiers corrects ?
 - Comment générer une annexe 7/04(bis), un fichier Direva,...et en contrôler la cohérence ?
 - Comment fusionner les fichiers Direva et en contrôler la cohérence ?
 - Comment générer les anciennetés avec le logiciel "ancienneté"
4. Prochainement, nous comptons également proposer aux Présidents d'Entité d'associer systématiquement un Conseiller Codiec aux réunions qui abordent les thématiques dans lesquelles nous devons les représenter aux CZGE, CZA.
 5. Nous souhaitons davantage encore accompagner les nouvelles directions dans les différentes démarches administratives en lien avec les CZGE.

Bien entendu, nous vous informerons en temps utile de la mise en œuvre de ces différents points.

Le Conseil CoDiEC



Merci Jean-Marie...

En ce mois de juin 2015, il nous revenait au Bureau Diocésain la lourde tâche de marquer le départ d'un collaborateur précieux dans la vie de la maison.... Jean-Marie Thomas.



En effet, il y a quelques mois déjà que Jean-Marie nous avait informés de son départ imminent pour prendre enfin un repos bien mérité. Après 22 années de bons et loyaux services au Bureau Diocésain dont 8 années furent consacrées à du volontariat, la raison (et

non l'envie) lui imposait de clôturer la tranche la plus importante de sa longue et belle carrière.

Impossible de résumer en quelques mots 22 années de service, de productions, de relations au bénéfice du diocèse et de ses écoles...ni encore d'évoquer sa collaboration avec 4 générations d'équipes diocésaines. Il faudrait pour ce faire organiser une méga-concertation entre 4 dynasties de Directeurs Diocésains, de Baladins ou de Conseillers pédagogiques.

Instituteur de formation, Jean-Marie épousa tour à tour les fonctions d'éducateur dans un internat, instituteur et directeur. Il quitta la Direction de l'école de Rhisnes le 30 juin 1993. C'est Monsieur Fabry, premier Directeur Diocésain, qui identifia dans ce jeune directeur les compétences pédagogiques et le dévouement nécessaires à l'accompagnement des équipes éducatives.

Il débuta alors sa carrière au Bureau Diocésain pour arpenter nos deux provinces, découvrant et développant avec enthousiasme la richesse de nos écoles, se pliant aux injonctions d'un réseau qui se structurait. Toujours loyal avec l'Institution, il ne

conservait pas moins son indépendance de style et surtout... de bon sens.

22 années....22 années selon la formule consacrée de bons et loyaux services au réseau libre catholique, aux écoles qui en dépendent, aux enseignants qui y travaillent...

22 années sans discontinuer à s'investir, à servir...

Baladin, Accompagnateurs Pédagogique et enfin Conseiller Pédagogique... les vocables changeaient...

Jean-Marie restait !

Puis un jour... il fallut arrêter... Jean-Marie céda sa place pour que d'autres puissent s'investir.

Il proposa alors de renforcer le secrétariat du Fondamental.

Il put faire bénéficier à tous de ses multiples compétences. Il collabora entre autres à la revue Ensemble et rédigea des articles dans Eclairages. Il assura quotidiennement l'accueil téléphonique, le suivi des nombreux courriels, la gestion des candidatures spontanées ou encore l'envoi des appels pour des fonctions de directeurs... Il épousa de nombreux mandats dans différents P.O. de l'Ordinaire comme du Spécialisé...et c'est en raison de ces différentes fonctions qu'il fut désigné Membre de l'A.G. du CoDiEC, Président de l'Entité de Fosses, Secrétaire du Conseil de Zone ou encore Représentant P.O. aux CZA et aux CZGE.

Bref, Jean-Marie n'a jamais compté ses heures, ni sa peine... et ce n'est pas seulement à l'étage du Fondamental que l'on a pu apprécier ses qualités mais aussi dans tous les étages d'une maison qu'il connaissait mieux que personne.





Personnellement, je lui dois surtout ces longs moments après mon arrivée au Bureau Diocésain où Jean-Marie m'a partagé avec beaucoup de déontologie ce qu'il connaissait de l'histoire des écoles pour que je puisse parfois mieux en comprendre les fragilités.

Je pense aujourd'hui ne pas encore assez mesurer le travail que son départ nous coûtera l'année prochaine....

Au bureau, et de manière transversale toutes les personnes qui l'ont côtoyé retiendront, avant tout, le sens du service qui ne lui a jamais fait défaut, les bons mots d'encouragement, de philosophie, qui nous aidaient à relativiser et positiver dans des moments plus difficiles...

Jean-Marie manquera au bureau, mais c'est autant pour son travail que pour l'esprit qu'il apportait dans la vie de la maison.

René Plumhans avec qui je partageais il y a quelques jours l'annonce de son départ m'écrivait ceci : « *Jean-Marie va manquer au bureau. Il avait beaucoup de compétence, de gentillesse, de serviabilité et aussi ce "je ne sais quoi" qui fait qu'il était toujours agréable de passer du temps ensemble. Il y a des gens qui dégagent ce que j'appellerai une "hormone de cohésion" (la phéromone, terme bien connu des apiculteurs),*

Jean-Marie fait partie de ces personnes. Avec lui, l'équipe pouvait compter sur un élément qui respirait la bienveillance. J'espère que son successeur pourra aussi apporter ce petit plus... »

Merci, Jean-Marie pour ce travail, cette hormone de cohésion, de bienveillance à l'égard de chacun.

Merci Ginette pour nous l'avoir prêté durant toutes ces années de bénévolat qu'il a préféré à une retraite confortable.

Gageons, Jean-Marie, que nous pourrons encore souvent nous croiser dans les différents mandats que tu as acceptés de poursuivre. Reviens aussi souvent que tu le souhaites nous partager ta bonne humeur et ton humour dans ce qui restera toujours.... TA maison...

Yannic Pieltain





Agenda

Lundi 23 novembre 2015 :

AG du CODIEC « spéciale élections »

15 décembre 2015 :

Réception des directeurs pensionnés

27 - 28 - 29 janvier :

résidentielle des Directions à Houffalize

20 et 21 avril :

Présentation du nouveau Programme d'éveil aux directions

Présentation du nouveau décret « Titres et Fonctions »

28 avril 2016 :

Forum@TICE à CHAMPION

2 mai 2016 :

Journée diocésaine des directions - Rencontre des directeurs du fondamental et du secondaire (continuum pédagogique)

ÉCLAIRAGES



Entité...

Thème majeur du plan d'actions diocésain, objet de la rencontre du 2 mai dernier qui rassembla plus de cent personnes, le travail en entité est l'objet de toutes les attentions.

L'expression des directeurs quant à leurs attentes ou leurs vigilances face à cette structure institutionnelle vieille de 20 ans est particulièrement intéressante. Nous leur en avons fait un retour lors des réunions de rentrées dans les entités.

La maturité du système atteinte, il est temps de se pencher sur les bénéfices qu'on peut en escompter et sur une optimisation des résultats du travail qu'on y réalise, en fonction des moyens que l'on y consacre à tous les niveaux : directions dans les collectifs, pouvoirs organisateurs au conseil d'entité et partenaires syndicaux à l'Orce.

Partis, il y a vingt ans, d'une réalité nouvelle qui effrayait un peu (« Il n'y a que les bébés mouillés qui aiment le changement » disait Luc de Brabandere), nous arrivons aujourd'hui, au moins dans le chef des directions d'écoles, à l'idée d'exploiter l'entité au-delà des prescrits légaux et des contraintes techniques de comptage et de partage des reliquats. La pratique des collectifs de directeurs a amené à percevoir d'autres enjeux et à imaginer des collaborations et des échanges nombreux et divers. Dans un certain nombre d'entités, les pouvoirs organisateurs ont eux aussi mesuré le bénéfice potentiel de leur conseil.

Si certains voyaient l'entité comme un « super PO », avec d'une part, l'économie en personnes réalisée et d'autre part, le danger de la perte d'autonomie locale, la plupart ne prêtaient à la structure que la vague autorité à régler des problématiques mineures mais très techniques. Vite rattrapés par la réalité, il leur faut bien convenir que les mises en disponibilités, la gestion des reliquats et les réaffectations par l'Orce, pour techniques qu'elles soient n'en ont pas moins une influence considérable sur le quotidien des établissements.

Mais il n'y a pas là de quoi déclencher la passion collective de nos membres de PO et l'envie de désertier des réunions parfois tellement fastidieuses n'est combattue que par le devoir d'y défendre les propres intérêts de l'école qu'on représente ...bien loin donc d'une idée de solidarité et de prospective partagée.

Le ciel de l'entité n'est pas si sombre pourtant et les réalisations concrètes ne manquent pas à travers tout le diocèse. L'idée est née, au Sedef, d'y voir plus clair dans le système avec l'objectif de renvoyer à chaque entité l'image de ses forces et de ses faiblesses, d'en faire un outil de développement et d'user de cet état des lieux pour y adapter les visées locales de collaborations futures. Le travail d'enquête vient de débiter et, s'il n'est pas possible d'en tirer aujourd'hui des conclusions péremptoires, se dessine déjà tout l'intérêt qu'il y a à s'arrêter dans chaque école pour réfléchir ensemble à un avenir contextualisé au niveau de l'entité.

Si nous parvenons ensemble à conjuguer une image objective de nos établissements à la perception qu'ont leurs cadres, Po et directions confondus, d'un avenir commun des écoles et des enjeux vécus pour cela dans la collaboration locale, nous aurons réussi, non seulement à solidariser les mieux nanties avec les structures les plus faibles mais à susciter entre elles un projet commun, susceptible d'amener à la table du conseil d'entité des femmes et des hommes décidés à donner leur temps et leurs compétences à toutes les écoles de leur région.

C'est une ambitieuse entreprise de solidarité ; dans un certain nombre de cas, elle est indispensable à la survie des structures les plus fragiles. Dans tous les cas, elle est synonyme de développement responsable d'une offre d'enseignement cohérente et réfléchie et elle est une réponse adéquate et performante aux défis de l'avenir local de l'enseignement fondamental catholique.

Jean-Pierre Merveille,
Conseiller CoDiEC





Bassins de vie: une page se tourne

C'était il y a quatre ans....

Janvier 2011... Certains membres du CoDiEC sont informés qu'un projet politique vise à modifier les Bassins de vie... Il apparaît que ce projet encore nébuleux aurait indirectement une influence sur les Zones dans l'Enseignement. Ce point est évoqué sans délai à l'AG du CoDiEC le 8 avril 2011.

Le CoDiEC rédige alors une note à l'attention de l'A.G. du SeGEC. Cette note fait état de questionnements et de vigilances par rapport à ce changement. Mais force est de constater que le temps passe et qu'aucune concertation avec le politique n'est prévue.

Quatre années passent alors sans permettre de savoir clairement où en est le projet.

Il ressort bien sporadiquement mais semble se cantonner à d'autres sphères et personne n'ose affirmer clairement qu'il y aura ou pas collusion avec l'Enseignement fondamental. Intervenir ne serait-il pas de nature à susciter le changement ?

Mais en décembre 2014, ce projet se concrétise soudain dans un projet de texte, précisant directement la redéfinition des frontières zonales tant dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement fondamental.

Le SeDEF prend alors l'initiative d'une réunion en janvier 2015 avec l'Entité de Florennes... Les inquiétudes sont à nouveau relayées au bureau de la Fédéfoc. Malgré un positionnement clair et nettement défavorable de notre réseau lors des moments de concertations prévus avec le politique, rien n'y fait. Ce projet est voté et entrera en application au 1^{er} janvier 2016.

Durant ces quatre années inconfortables, **c'est davantage le processus politique de la non-concertation qui dérange**, l'avancée d'un projet mal ficelé de nature à déstructurer les synergies créées entre nos écoles.

Aujourd'hui...ce projet est devenu réalité et il faut regarder devant nous pour construire dans ce nouveau contexte.

Chaque changement, quand il nous bouscule, nous force à réfléchir au sens des choses, à remettre en question nos fonctionnements, à nous arrêter pour analyser la situation existante...à interroger le système pour le faire évoluer et trouver un nouvel équilibre.

Durant ce temps d'inconfort pour nos écoles, nous retiendrons avant tout que les quelques crispations bien compréhensibles, les arguments solides, les échanges parfois virulents entendus furent d'abord **un témoignage positif de l'importance du lien que chaque école peut entretenir avec sa Zone, son Entité, ses collègues...**

Il y a une vingtaine d'années, Entités et Zones voyaient le jour...et chacun y voyait un danger pour le fonctionnement de sa propre école. Vingt années après, déstructurer une entité ou une zone fait réagir tout autant sur la crainte de voir dans ce changement une perte pour le fonctionnement de son école.

L'Entité est devenue au fil des années un lieu de gestion du capital périodes, de la réaffectation, certes... mais aussi et surtout un lieu incontournable de développement des solidarités, de partage de moyens, d'expériences ou de compétences...





S E G E C L A I R A G E S

Ces « complicités » construites avec le temps ne disparaîtront pas avec ce changement.

Si la collaboration des écoles de Florennes avec la Zone de Namur se clôturera tout doucement...l'aventure va se poursuivre avec la Zone de Hainaut-Sud...amplifiant sans nul doute ces complicités...amplifiant les synergies existantes...

Je m'en voudrais de céder le relais... sans remercier chaque P.O., chaque Directeur, pour la chance d'avoir pu travailler de concert dans un climat toujours constructif.

Pour chaque école, il y a eu, au moins pour ces 5 dernières années, un moment, un enjeu au moins, plus ou moins important, plus ou moins énergivore... qui a mobilisé une collaboration avec nos services.

Ce fut à chaque fois, un réel plaisir de découvrir des personnes volontaires, ouvertes et collaborantes.

L'implication de l'Entité durant les moments de construction de certains mécanismes de solidarités est à souligner. Je pense en l'occurrence au débat autour de l'activation du pourcentage de la zone, de la répartition difficile des APE Antoine, ou encore à la révision et au fonctionnement du mécanisme des 10% des 10%...

Concrètement, les écoles de Brûly, Couvin, Nismes, Omezée, Philippeville, Thy-le-Château et Walcourt formeront dès le 1er janvier 2016 la nouvelle Entité de Philippeville et rejoindra la Zone de Hainaut-Sud.

Dans le cadre des cours de religion, elles dépendront néanmoins toujours

- de l'Inspection diocésaine du diocèse de Namur-Luxembourg pour le visa temporaire;
- du chef du culte et donc par délégation, de M. l'Abbé Ganty pour le visa définitif

Dans le cadre des SPABSC, elles dépendront néanmoins toujours

- de la SPABSC de Namur

Les écoles de Florennes (Enseignement ordinaire et spécialisé) et de Morialme rejoindront l'Entité de Beauraing.

Les services diocésains du diocèse de Tournai et de Namur-Luxembourg collaboreront étroitement avec les services du SeGEC pour faciliter à tous les acteurs cette transition.

Yannic Pieltain



Ecoles en fragilité

S
E
G
E
L
A
I
R
A
G
E
S
E
L
A
I
R
A
G
E
S

Ce titre est celui d'un livre de Gabriel Ringlet, théologien, professeur et vice-recteur émérite de l'Université de Louvain, spécialiste des questions d'éthique. Ce livre nous est présenté ainsi par son éditeur Albin Michel :

« ... un livre étonnant qui invite à rencontrer Dieu au journal télévisé, dans un roman, une B.D., un poème ou un fait divers. Agnostiques, croyants ou non-croyants trouveront dans ces courts récits une approche nouvelle, très libre et personnelle des évangiles. Les soixante-quatre histoires que Gabriel Ringlet nous offre ici nous invitent à porter un autre regard sur cette précarité essentielle qui nous rend vivants. On regarde l'évangile autrement, on se sent rejoint dans sa propre blessure et on ose enfin se montrer à soi-même et aux autres dans sa fragilité. »

Quel rapport avec la vie des écoles, des entités ? Au vu de chacune des soixante-quatre histoires, peut-être aucun... Mais le titre rappelle celui du document qui vous a été présenté lors de la réunion de rentrée en entités début septembre, et que vous trouverez au bas de la page « Réflexion/dir./P.O./entités » sur le nouveau site du SeDEF :

<http://www.codiecnaulux.com/#!reflexion-dir-po-entit/chby>

Si une fragilité apparaît dans la gestion d'une école, pourquoi la subir ou la cacher comme une tare culpabilisante ? Pourquoi pas la vivre comme telle: une absence de certitude qui creuse notre désir, un manque qu'il nous faut gagner, un risque qui donne confiance, une audace qui montre ses failles ?

Pourquoi pas la faire évoluer non seulement avec l'énergie limitée d'une seule personne, souvent le directeur, mais avec l'enthousiasme de professionnels et/ou de passionnés, à « recruter » dans l'équipe éducative, dans l'équipe PO, dans l'équipe entité, dans l'équipe SeDEF? Porter un problème à plusieurs, ne fût-ce qu'à deux, est générateur d'encouragements, de gratitude, de renforcement mutuel, de relations authentiques.

La fragilité d'une école pourrait devenir la soixante-cinquième histoire du livre, comme « une précarité essentielle qui nous rend vivants »...majeur du plan d'actions diocésain, objet de la rencontre du 2 mai dernier qui rassembla plus de cent personnes, le travail en entité est l'objet de toutes les attentions.

L'expression des directeurs quant à leurs attentes ou leurs vigilances face à cette structure institutionnelle vieille de 20 ans est particulièrement intéressante. Nous leur en avons fait un retour lors des réunions de rentrées dans les entités.

André-Marie Mottet,
Conseiller CoDiEC



Kalid et Emma. Texte en l'honneur des réfugiés.

Je suis Kalid. J'ai 13 ans. Cette nuit je suis parti. Je n'ai ni mon cartable, ni mes baskets. Je ne sais pas si mes amis seront là mais je ne crois pas. Je ne sais pas où je vais, je sais juste que je vais marcher. Longtemps, trop longtemps.

Je suis Emma. J'ai 13 ans. Ce matin, je suis partie. En voiture jusqu'à l'école. Je n'ai pas mon cartable, j'ai mes baskets. Aujourd'hui on va marcher. Longtemps, toute la journée.

On fera un circuit, pour revenir jusqu'ici .

Je suis Kalid. Je sais juste que je pars. Pour fuir ici tout ce qui n'est plus possible de vivre. Parce qu'une journée d'école n'existe plus sans danger. Je marche pour fuir la mort, c'est aussi simple que cela.

Je suis Emma. Je ne sais pas exactement pourquoi je marche aujourd'hui. Mais je pense que c'est important. Je suis entourée de mes amis et de mes profs. Je ne fuis rien ou si, je fuis l'indifférence.

Je suis Kalid. Je ne peux plus vivre chez moi. Chez moi, c'est une maison mais c'est aussi mes relations, mon meilleur ami, mes oncles, mes grands-parents, mes jeux, mes livres, mes vêtements, mes souvenirs, mes paysages, ma vie.

Je suis Emma. Je vais me promener par les rues et les bois. Ce soir je serai chez moi, au milieu de mes gens, de mes choses. Mais ce soir, je penserai à toi. Où es-tu ?

Je suis Kalid. Je suis fatigué. Je suis arrivé. Je suis chez toi, dans ton pays mais je ne te vois pas. Les gens qui me parlent, je ne les comprends pas. J'ai froid.

Je suis Emma. Tu ne me vois pas mais j'ai marché pour toi. Pour partager un bout de ton chemin. Pour dire que tu existes. Que je sais que tu es là.

Je sais que tu n'as plus rien. Je sais que tu n'as plus chez toi. Aujourd'hui, j'ai eu envie de prendre conscience de la chance que j'ai. Pas à la façon des

adultes. Pas comme si on me faisait la morale.

Kalid, j'ai de la chance de marcher en me promenant. J'ai de la chance de savoir où je vais.

J'espère que mon pays t'aidera à te poser et à te reconstruire.

J'ai la grande chance Kalid d'avoir marché pour toi.

Laurence Fourrier

Membre de la Pastorale su Secondaire





De toi à moi, le réfugié, mon frère !

Qui sera notre voix ? Je voudrais qu'ils sachent...

Dans les coulisses des bureaux, un seul sujet : les réfugiés, les migrants...

Enfermée dans une fausse pudeur, je n'ose pas prendre la parole. Ne suis-je pas moi-même une immigrée ? Que pensent-ils de moi ? Veulent-ils en savoir plus sur moi aussi ? Sujet difficile... Il vaut mieux ne pas s'attarder, il y a les médias et puis tous les jours la gazette des Namurois est mise à la disposition de tout le monde : l'Avenir. Ils n'ont qu'à l'ouvrir et compléter s'il le faut par le Journal Télévisé du soir de la RTBF et d'autres magazines comme Le Soir, La Libre Belgique... Ils verront ainsi qu'il s'agit là des humains dont l'histoire est en train de s'écrire sous nos yeux. Mon histoire c'est la mienne !

Mais voilà, le couperet tombe : « Elisabeth, est ce possible de me fournir un article sur les Migrants ? »

Je sors de ma coquille et je lance un « oui » timide et tout de suite après, l'inquiétude : « que vais-je leur raconter » ?

La réponse me revient cinglante : « La vérité telle que tu vis et perçois cette histoire et le psaume 85 (84) retentit à mes oreilles. Amour et vérité se rencontrent, justice et paix s'embrassent... »

Devant le JT de 19h30 une image nous laisse sans voix ma fille et moi : non loin de chez nous une communauté se lève pour dire non à l'ouverture d'un centre d'accueil pour réfugiés dans leur village... Les Premiers Ministres serbe, roumain et bulgare ont déclaré samedi être prêts à fermer leurs frontières si d'autres États, notamment l'Allemagne, fermaient les leurs, car ils ne veulent pas devenir "une zone tampon".

Et ma fille de dire : « maman pourquoi agissent-ils ainsi ? Cela peut nous arriver à nous aussi ! ».

Je lui réponds : « Cela est déjà arrivé mais l'oubli est là alors qu'on martèle si souvent : « Plus jamais ça ». En 1940, il y a eu ici une fuite des populations belges et françaises devant la progression de l'armée allemande...

Allons chercher de l'information à bonne source pour parler « juste » avec nos enfants, nos petits enfants, nos élèves.

Qui sont les réfugiés D'où nous viennent-ils ?

Je quitte mon petit écran et saisis une de ces revues dans le panier à magazines, « Plein Soleil » revue de l'ACRF. Un titre m'attire : J. Liesenborghs y écrit :

« Réfugiés – immigrés : changer de lunettes et de politique ! »

Ma curiosité est attisée : « Juillet, août, septembre, sans doute octobre et encore novembre (ceci est écrit le 23 septembre par Jacques Liesenborghs) : des colonnes impressionnantes de réfugiés frappent aux portes de l'Europe. La preuve éclatante qu'aucun mur n'arrête des femmes, des hommes et des enfants qui tentent, au péril de leur vie de fuir les guerres, l'enfer, la misère. La preuve éclatante et





S
E
A
I
R
A
G
E
S
E
C
L
A
I
R
A
G
E
S
E

désolante que le rêve européen se réduit de plus en plus à une superstructure sans humanité. »
À la RTBF-info, je découvre le dossier « Les Réfugiés et moi ». Contrairement à l'habitude, je trouve que les articles sont conséquents et positifs. Merci de votre dévouement !

« Aujourd'hui dans le monde, 34 pays sont en conflits, dont 8 pays sont en guerre. Quatre nouvelles guerres se sont ajoutées . »
que les articles sont conséquents et positifs. Merci de votre dévouement !

De l'exode à l'exil... L'afflux des migrants , « c'était cette année, en mars dernier. C'était la semaine dernière. C'était hier encore. À nos portes. Une urgence humanitaire sans pareille depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Comme une fatalité, conséquence pourtant de ces démons de la guerre et de ces fanatismes religieux qui déciment des populations civiles et provoquent tant de fractures assassines au sein du Moyen-Orient depuis des années »

En 2015, 450 000 ont atteint l'Europe. La moitié vient de l'IRAK, de la SYRIE, de l'AFGHANISTAN et de la SOMALIE. La majorité cherche l'asile, un droit reconnu internationalement.
(Déclaration universelle des droits de l'humanité Art .14 : « **Durant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.** »)

Mais parfois ils ne trouvent pas de refuges, seulement un mur de barbelés.

« Des milliers d'êtres humains. Estampillés migrants, réfugiés ou demandeurs d'asile qui, comme poussés dans le dos par un vent de panique, sont prêts à tout pour obtenir leur petite part d'Eldorado occidental. Même à mourir. »

Un parcours très difficile vers une nouvelle vie à quel prix ?

« Nous attendons nos droits », confiait une famille libanaise. Nous n'avons pas de travail, nous ne pouvons pas acheter une maison nous n'avons pas de système de sécurité. La solution, partir. Notre exode a duré trois mois dans la peur, l'humiliation, la fatigue, le racket, contraints de croire des passeurs peu scrupuleux. Au bout du périple, la Belgique. Et comme récompense le statut de réfugié, commencer une nouvelle vie, retrouver ceux des nôtres qui vivent déjà ici »

Une autre famille syrienne : « Nous étions heureux et les enfants étaient à l'école. La crainte de voir les aînés dans les forces terroristes nous a poussés à partir. **Oui la crainte, la peur... Nous avons espéré l'aide des Européens.** »

Cette course vers la vie au prix de nombreuses vies perdues dans la Méditerranée .

« La meilleure solution c'est de partir, confiait un jeune **que de tuer mes frères et aussi pour mon avenir, plus de travail ni d'études. Aucune perspective... ».**

« Ces personnes blessées dans leur corps et l'esprit , sont des icônes de l'homme de l'Evangile, le long de la route de Jérusalem à Jéricho qui tomba au milieu des brigands qui l'ont volé et l'ont battu... » Parabole du bon Samaritain (Luc 10, 25-37)

Les passeurs peu scrupuleux, profiteurs du malheur des autres ; la journaliste hongroise qui moleste les réfugiés ; le mur des barbelés ... "Le cynisme des passeurs va jusqu'au point de dire aux gens qui entament la traversée que de toute façon si ça se passe mal, ils seront pris en charge par les différents bâtiments des opérations européennes de contrôle et de sauvetage en mer. Et d'ajouter qu'à partir de là, ils pourront faire une demande d'asile qui leur permettra de continuer leur parcours. Car il faut savoir que ces réseaux de passeurs ont développé des liens dans les lieux d'arrivée afin de faciliter la remontée vers le Nord de tous ces gens", OIM Bruxelles.





S
E
G
E
A
I
R
A
G
E
S
E
L
A
I
R
A
G
E
S

Tous les dispositifs sans cesse renforcés ont coûté très cher. Surtout en vies humaines.

L'accueil en Belgique

« Accueil des réfugiés, titre l'Appel, Pas un plaisir. Une urgence. »

« Des millions d'êtres humains. Estampillés citoyens, Européens ou humanistes qui, comme pris de panique par ce vent du sud, se mettent à douter, par peur de devoir renoncer à une petite part de leur Eldorado. Et renoncer c'est mourir. »

L'image de Aylan, 3 ans, mort sur une plage turque à Bodrum est une image choc qui a fait comprendre la réalité du drame que des personnes vivent. Ils sont 20 millions forcés de fuir leur maison, leur pays. Cette image restera à jamais gravée dans les esprits et, on peut l'espérer, dans les livres d'histoire. Aylan, malheureusement, un drame parmi d'autres...

Depuis le 1^{er} Janvier 2015, près de 3000 personnes sont mortes en Méditerranée. Les paroles du papa de Aylan résonnent encore en moi : « *Mes enfants étaient les plus beaux du monde ! Ils étaient merveilleux. Chaque matin, ils me réveillaient pour que je joue avec eux. Mais ils ne sont plus là !* »

RESPONSABILITE ?

La solidarité est une prise de responsabilité à l'égard de ceux qui sont en difficulté.

Un élan de solidarité incroyable

Contrairement aux hésitations de la plupart des États européens, de nombreux citoyens organisés ou non, se sont courageusement impliqués dans l'accueil des réfugiés.

Un volontaire bruxellois confie : « Je ne pouvais plus me contenter de suivre des infos et constater le gâchis humain. Je devais faire quelque chose ».

Comme lui, des citoyens de toutes origines et de tous âges ont alors proposé leurs services. » Les 28 pays de l'Union Européenne se sont engagés à accueillir 120.000 réfugiés. L'Allemagne et la Suède 800.000, la Belgique 17.000.

Mais qu'attendent les réfugiés de la Belgique ?

Le droit d'asile

Le réfugié espère, espère au bout du périple, avoir un statut de réfugié qui lui assure une protection. *Mais accueillir un réfugié dans sa maison, c'est une responsabilité exigeante. Il ne suffit pas seulement d'offrir un toit. Il s'agit d'accompagner le réfugié dans sa nouvelle vie.*

Le droit de rejoindre la famille et vivre en sécurité

Pour Certains, ils espèrent retrouver les leurs souvent avec la peur au ventre d'apprendre leur disparition. Ils espèrent commencer une nouvelle vie qu'ils souhaitent construire en Belgique. Ce ne sera peut-être pas simple mais aucun n'envisage de rentrer dans son pays : « *danger de mort avec daech : ils fuient deux oppositions d'islamistes. En Afghanistan, ils sont poursuivis par des Talibans* » Ils espèrent des mesures de protection !



Le droit au travail

Quand la générosité et la crainte se croisent

Un double sentiment gagne tous les pays d'Europe. Ces arrivés ont suscité de la crainte mais aussi beaucoup de générosité. Plusieurs citoyens jeunes et moins jeunes, de différentes cultures et origines, se lancent dans un *investissement citoyen*

« L'union fait la force » ! » Avec les Mouvements solidaires, Indignons-nous !

Pour faire triompher la justice, il faut se serrer les coudes. La crise migratoire est une question qui nous concerne tous. Sur le terrain nous assistons au travail formidable de Médecins du monde, Oxfam, la croix rouge, le Samu social, Caritas international. Dans une organisation sereine, les mouvements solidaires ont la possibilité de faire quelque chose ensemble et de mobiliser les populations ou de sensibiliser les politiques. » Pour autant qu'il y ait une coalition de forces. « Cette politique ne nous représente pas. Nous voulons une politique digne des conventions et des valeurs belges. »

Rassurer la société qui a peur

Beaucoup de questions se posent :

Inquiétude sur la sécurité ...possibilité d'infiltration des djihadistes ? Ceux-ci sont trop occupés pour renforcer leurs rangs sur place !

Quelles sont les mesures de protection ? La Police belge travaille dans le cadre Frontex (police européenne aux frontières) Quel risque d'exportation de conflits ? Le risque zéro n'existe pas mais une architecture sécuritaire implantée depuis 15 ans. Une vigilance est conseillée.

Un travail qui est fait pour détecter des comportements radicaux des personnes étant des terroristes potentiels. »

« Il n'y a pas de solution simple à une telle ampleur »

« Et beaucoup se demandent pourquoi ? Pourquoi l'Europe doit-elle faire face maintenant, en 2015, au plus important afflux de migrants, de réfugiés et de demandeurs d'asile depuis la Seconde Guerre mondiale alors que les conflits, qui en sont à l'origine, durent depuis plusieurs années ? »

« Peut-on uniquement proposer aux sans papiers, aux réfugiés de repartir dans leur pays d'origine, de gré ou de force ? »

« Comment réagir en tant que Chrétiens ? Dans ce sujet semblent s'opposer la fidélité à l'Évangile et les choix politiques. »

Bart de Weaver vient encore de nous en faire la démonstration par sa lettre adressée aux pays membres de l'Union Européenne.

« INTERVENTION RECENTES SUR LES QUESTIONS TOUCHANT MIGRATION ET ASILE

La forte volonté du Pape François est tellement de mettre les plus pauvres au centre de tout que pour la 100^e journée mondiale des migrants et des réfugiés le 19 janvier



2014 son message était :

«Migrants et réfugiés: vers un monde meilleur»

"Face à la tragédie des dizaines de milliers de demandeurs d'asile qui fuient la mort, victimes de la guerre et de la faim et qui sont en chemin vers une espérance de vie, l'Évangile nous appelle et nous demande d'être les prochains des plus petits et des plus abandonnés, à leur donner une espérance concrète".

Il disait aux jeunes qui aidaient les sauveteurs à Manille lors du typhon Yolanda : *« S'il vous plaît faites davantage ! S'il vous plaît donnez plus ! Lorsque vous donnez de votre temps, et de vos ressources à beaucoup de personnes nécessiteuses qui vivent aux marges de la société, vous faites une différence.*

C'est la différence qui est si désespérément nécessaires. » ...

« En Europe, dit aussi, le Pape c'est une surprise car l'on peine à croire que ce genre de situations puisse se produire, n'est-ce pas ? Et bien cela se produit. En attendant il faut les accueillir, accueillir ces gens tels qu'ils sont, aussi longtemps que le Seigneur le voudra. Nous ne savons pas dans combien de temps cela se terminera et « je veux demander que l'Europe ouvre les yeux et je la remercie pour cela. »

« En effet, l'hospitalité vit à la fois de ce qui est donné et reçu. »

« Chers frères et sœurs migrants et réfugiés ! À la racine de l'Évangile de la miséricorde, la rencontre et l'accueil de l'autre se relie à la rencontre et à l'accueil de Dieu : accueillir l'autre, c'est accueillir Dieu en personne ! Ne vous laissez pas voler l'espérance et la joie de vivre qui jaillissent de l'expérience de la miséricorde de Dieu, qui se manifeste dans les personnes que vous rencontrez au long de vos chemins ! Je vous confie à la Vierge Marie, Mère des migrants et des réfugiés, et à saint Joseph, qui ont vécu l'amertume de l'émigration en Égypte. Je confie aussi à leur intercession ceux qui consacrent leurs énergies, leur temps et leurs ressources à la pastorale et à l'aide sociale des migrations. À tous et de tout cœur, j'accorde la Bénédiction apostolique. »(Du Vatican, le 12 septembre 2015, mémoire du Saint Nom de Marie.)



François

En conclusion : la scolarité

Merci à tous ceux qui m'ont accueillie ici en Belgique ! Merci à toi mon frère réfugié d'aujourd'hui de me sortir de ma coquille et du cocon sécurisé dans lequel je suis installée depuis quelques années. La sécurité c'est mon droit, donc point de **culpabilité mais reconnaissance** ! Je te souhaite la même sécurité, la vie tout simplement ! Une bonne reconstruction ! Pas facile ! Cela demande beaucoup de temps et de force de ta part et de notre part. Regarde autour de toi, pas mal de gens s'affairent. Prenons un exemple : dans les besoins primaires, se posent la question de l'organisation de la scolarité. La scolarité, est une obligation légale et un facteur très important notamment des liens, d'intégration et de structuration pour les enfants. Beaucoup d'écoles ont déjà répondu à l'appel. Oui tu peux bien être heureux d'avoir pris ce risque pour eux, pour qu'ils reprennent le chemin de l'école. L'école est un réseau social, un réseau d'amis pour eux. Ils peuvent s'occuper et cela leur donne un but. Cela leur permet d'oublier les murs de barbelé, la mer agitée, la longue marche et les images d'horreur. Regarde comme les bénévoles de Caritas internationale ou d'autres organismes se soucient de leur apprendre le français même si pour eux, accueillir des enfants qui ne s'expriment pas en français n'est pas évident ! Heureusement les enfants nous tirent vers le haut : ils sont champions de l'adaptation, enthousiastes et volontaires !

Leur santé est la préoccupation de Médecins du monde. **MERCI !**

Élisabeth Nzimbou-Nsunda

Sources :

Dossier les réfugiés et moi (RTBF info) ;
L'Appel (novembre 2015 N° 381 article de Christian Van ROMPAEY ;
Plein Soleil (novembre 2015 N°804) article de Jacques LIESENBORGHS ;
CERAS – Doctrine sociale de l'Église Catholique – Immigration ;
Eglisecatholique.fr ;
Le figaro ;

S
E
G
E
A
I
R
A
I
R
E
S



Prof'Essor

Première « soirée pizza » pour 5 écoles de notre diocèse.

Le mercredi 28 octobre, une quarantaine d'enseignants, accompagnés de leur directeur, se sont retrouvés à 18h à l'Ecole Saint-Martin d'Assesse.

Cette rencontre, programmée de longue date, s'inscrivait dans le cadre du projet pilote Prof'Essor.

Petit retour en arrière :

En septembre, ces mêmes enseignants avaient eu l'occasion de vivre ensemble une formation de deux jours.



Les objectifs de ces journées étaient multiples. Il y avait bien sûr une première approche des différents outils Prof'Essor, mais aussi la volonté de faire se rencontrer des enseignants de différentes écoles pour qu'ils puissent échanger leurs bonnes pratiques.

Les différentes activités et les moments informels permettaient déjà de « briser la glace ».

Le groupe s'était quitté avec la volonté de retravailler en inter-écoles lors de la première soirée pizza.

Dans le courant du mois d'octobre, chaque participant à la vague 1 a pu, en école et avec le soutien des coaches approfondir les outils : vivre des sessions tableau blanc ; participer à des préparations pédagogiques en commun, aller dans la classe d'un collègue pour une visite pédagogique accompagnée d'un feedback.

L'investissement était de taille.

Toutes ces écoles avançaient en parallèle, il était donc temps de se retrouver pour échanger, partager et célébrer les progrès.

En route donc pour Assesse pour 2h de travail suivies d'un moment convivial...

D'emblée, le ton est donné : accueil chaleureux et organisé. Une bonne odeur de cuisine. Une salle décorée dans le thème d'halloween.

Tandis que les coaches revisitent une dernière fois les différentes animations, que Thierry s'affère aux fourneaux, les enseignantes d'Assesse accueillent leurs collègues de Seilles, de Marloie, d'Erpent et d'Hotton.





ÉCLAIRAGES

Tout le monde est là, on peut commencer le travail.



Premiers échanges en duos inter-écoles, le rythme est soutenu et les conversations vont bon train.

Chacun est à l'écoute de l'autre.

Quel plaisir de partager un vécu similaire et de pouvoir ainsi s'enrichir !

Il est temps de varier la dynamique. Le travail s'effectue maintenant en sous-groupes. Les différents tableaux sont questionnés, expliqués, trucs et astuces sont échangés.





ÉCLAIRAGES

L'heure tourne, le buffet de pâtes est dressé. Encore quelques minutes de travail puis il sera temps de célébrer ce beau moment.



Autour de ce succulent repas, les échanges se poursuivent et chacun se promet déjà de revenir dans un mois pour une deuxième soirée de travail dans la bonne humeur.



DASPA

ACCUEIL DES REFUGIES – CREATION DE DASPA

Depuis quelques mois, la Belgique accueille de nombreux réfugiés dans des centres situés non loin de certaines de nos écoles.

Nous attirons dès lors votre attention sur la parution de la circulaire 5477 du 28 octobre dernier.

La DGEO y lance un deuxième appel à candidatures pour l'ouverture de nouveaux dispositifs d'accueil d'élèves primo-arrivants (DASPA). Cinq des centres d'accueil mentionnés se situent dans notre diocèse et concernent des élèves du fondamental. La circulaire prévoit une échéance pour la rentrée des dossiers fixée au 13 novembre.

- Centre d'accueil de la Croix-Rouge sis Le Celly, 2 à 6680 SAINTE-ODE (+ secondaire)
- Centre d'accueil de FEDASIL sis Chaussée de Hannut, 141 à 1370 JODOIGNE
- Centre d'accueil de la Croix-Rouge sis Rue Chemin de la plaine à 5001 BELGRADE
- Centre d'accueil de FEDASIL sis Voies du Bohan, 245 à 5550 SUGNY
- Centre d'accueil de FEDASIL sis Chemin de Courtil, 71 à 6671 BOVIGNY
- Centres d'accueil de la Croix-Rouge sis Rue du Redeau 64 et 70 à 5530 YVOIR

L'échéance très proche nous a amenés à prendre contact avec la direction de chacun de ces centres. Il apparaît que la situation est globalement maîtrisée pour le moment mais elle peut évoluer très vite : l'accueil de familles entières et non plus d'hommes seuls, l'ouverture prochaine de nouveaux centres annoncée dans la presse et le flux constant d'arrivées de candidats réfugiés nous font penser qu'un troisième appel est plus que probable dans les prochaines semaines.

Il nous semble juste et important que les écoles de notre réseau participent à la résolution de ce problème humanitaire d'intégration. Les valeurs d'accueil et de solidarité que nous défendons, le souci des plus démunis que nous portons y trouvent une concrétisation que nous ne pouvons ignorer.

Aussi, nous invitons P.O. et Directions, au sein des conseils d'entité, à porter ce point à un prochain ordre du jour, pour envisager ensemble les réponses possibles que nos écoles peuvent apporter à la problématique. Les partenariats autour d'un DASPA sont encouragés et peuvent même dépasser le cadre du réseau. Il est de notre devoir de les étudier ensemble.

Que ce soit pour répondre à l'appel de la circulaire du 28 octobre ou pour anticiper une situation à venir, les conseillers Codiec font offre de service pour assister les écoles dans la réflexion et la conception d'un projet d'accueil.

Jean-Pierre Merveille,
Conseiller Codiec.

Note : vous trouverez une note détaillée du service juridique de la Fedefoc (Doc 6537) dans la gestion documentaire du site du Segec.



Conseil de Zone de l'Enseignement fondamental Namur 10% des 10%

Dans le cadre des 10% des 10%, c'est le Conseil de Zone de Namur du Fondamental qui répartit la somme entre les différentes demandes introduites et présentées par ses écoles.

Les P.O. bénéficiaires reçoivent cette subvention fin septembre.

Ce montant se construit généralement de la manière suivante : part du Fondamental grossie de la participation de la zone du Secondaire de Namur, allouant le maximum autorisé, à savoir, 51,5% de son propre avoir. **Ce partenariat et cette solidarité sont à SOULIGNER.**

Le Conseil de Zone souhaite par ce document vous rappeler les règles et échéances fixées en réunion pour l'année 2015-2016.

<u>Responsabilité</u>	<u>Mandat/Mission</u>	<u>Echéance</u>
Responsabilité du P.O.	Le travail prend sa source au sein des P.O. Chaque P.O. a la possibilité d'identifier une difficulté, un projet que vit éventuellement son école. Chaque P.O. demandeur introduit une éventuelle demande par écrit au Président de son Entité.	Dossiers rentrés auprès du Président d'Entité <u>pour le vendredi 30 janvier 2016 au plus tard.</u>
Responsabilité du Président d'Entité	Le Président du Conseil d'Entité collationne les demandes et réunit son Conseil pour étudier l'ensemble des dossiers. Il organise le débat au sein de son entité. Le Conseil <u>sélectionnera</u> les demandes et <u>hiérarchisera</u> les dossiers retenus. Le classement des projets doit être le fruit d'une négociation effectuée en Conseil d'Entité. L'ordre de priorité ainsi défini est déterminant. <i>Le montant total de l'ensemble des demandes d'une entité doit rester raisonnable par rapport au montant total disponible.</i> Le Président d'Entité fera ensuite remonter les dossiers sélectionnés au président de Zone accompagné du PV d'Entité qui atteste des débats et des priorités retenues. (Aucun dossier émanant directement d'une école ne sera	Dossiers rentrés au Président de Zone <u>pour le 29 février 2016 au plus tard.</u>
Responsabilité du Président de Zone	Le Président de Zone réunit un groupe technique*. Ce groupe technique opère une première analyse des dossiers et sollicite auprès du Président d'Entité ou son représentant d'éventuels compléments d'information ou d'éventuels ré-ajustements. (Il appartient donc à chaque Entité d'être représentée)	Première réunion du Groupe technique <u>début mars 2016</u>
Responsabilité du Président d'Entité	Chaque Président d'Entité réunit une seconde fois son Conseil en vue d'affiner le travail. Il complète les dossiers sur base des remarques formulées par le groupe technique.	
Responsabilité du Président de Zone	Le Président de Zone réunit une seconde fois le groupe technique qui analyse à nouveau les dossiers à la lumière des informations collectées par les représentants des Entités. Le groupe technique opère des arbitrages et formule une proposition qui sera présentée au Conseil de zone	Seconde réunion du groupe technique <u>fin mars 2016</u>
Responsabilité du Président de Zone	Le Président de Zone convoque une réunion du Conseil de Zone. Il y présente un travail élaboré pour permettre au Conseil de Zone de prendre les décisions.	En mai 2016



* Actuellement, les **critères prioritaires** définis par le groupe technique et approuvés par l'A.G. sont les suivants :

- * Priorité est donnée aux projets dont les enfants sont les premiers bénéficiaires.
 - * Il doit s'agir essentiellement de demandes qui nécessitent urgence et impérieuse nécessité.
 - * Les P.O. concernés doivent prouver que toutes les aides possibles ont été sollicitées.
 - * La zone doit être informée de la situation financière des écoles demanderesses.
 - * Les demandes collectives de projets en entité sont également source d'intérêt et d'octrois d'aides financières, dans la mesure des possibilités.
- * Les projets doivent être classés par ordre de priorité au niveau de l'Entité.

Les critères font références aux situations financières difficiles.

Différents aspects s'envisagent : soutien d'investissement en complément de subsides sollicités dans le cadre de travaux, d'aménagements,... « une fois toutes les autres portes fermées » !

Le groupe technique se constituera définitivement lors de la réunion de Zone de février 2016.

Proposition de la composition :

Le Président de Zone

Le Président de chaque Entité et/ou son représentant désigné en Conseil d'Entité. Attention, dans la mesure du possible, cette représentation sera constante. Il est important que les membres du groupe technique connaissent l' « historique » des négociations afin de pouvoir tenir compte des décisions prises les années précédentes.

La représentation syndicale

Invités : Deux conseillers Codiec ainsi que le Président de la Zone de Luxembourg

Depuis 2011, le Sedef a été sollicité pour évaluer la réalisation des projets.

Chaque année, le président du Conseil de zone du fondamental est invité au Conseil de zone du secondaire, afin d'exposer les demandes et solliciter leur aide.



10% des 10% (Spécialisé) 2015-2016

Dans le cadre des 10% des 10%, chaque année, un groupe technique propre au spécialisé répartit une somme de plus de 25.000 euros entre les différents projets que des écoles fondamentales et secondaires ont rentrés. Les écoles bénéficiaires reçoivent cette subvention dans le courant du mois de septembre.

Afin d'aider les P.O. à ne pas travailler dans la précipitation et à pouvoir travailler sereinement, nous vous proposons le formulaire de demande d'intervention 2015-2016. Ce formulaire devra nous parvenir au plus tard **pour le lundi 29 février 2016.**

Après analyse des dossiers, le groupe technique se réunira au mois d'**avril 2016** à l'école Saint-Martin de Marche pour prendre les décisions utiles.

Nous insistons pour que chacun respecte scrupuleusement les consignes. Afin de garantir un maximum d'objectivité, il est indispensable pour le groupe technique de disposer de tous les éléments demandés.

Pour rappel, le groupe technique est composé comme suit :

- 4 représentants des P.O. du spécialisé au Codiec (un par niveau et un par zone)
 - Jacques Servais (secondaire Luxembourg)
 - Vincent Angenot (secondaire Namur)
 - René Coulon (fondamental Luxembourg)
 - Denis Simon (fondamental Namur)
- 2 représentants des ADI du spécialisé (Mariane Postal pour le fondamental et Michel Gendebien pour le secondaire)
- Les 2 présidents de l'ADI (Etienne Cuvelier et Marc Hubert)
- Les 2 Directeurs Diocésains

Critères retenus pour 2016 :

- Critère 1 : situation financière difficile
- Critère 2 : soutien d'investissement en complément de subsides sollicités
- Critère 3 : *Aide en équipement pour les écoles ou implantations du secondaire organisant les formes I et II ne pouvant rien obtenir du fonds d'équipement (à hauteur de 80% des coûts) ;*
- Critères 4 : *achat de matériel et/ou équipement dans le cadre d'un projet pédagogique à expliciter (intervention à hauteur de 80%, limitée à 6000€).*

D'autres possibilités de subventionnements existent et peuvent être sollicitées (ADEPS, Loterie Nationale, Ureba, Fondation Roi Baudouin, Fonds social Européen,...

Service Diocésain de l'Enseignement Fondamental

Rue de l'Evêché, 5 - 5000 Namur - Tél: 081/25 03 60 - Fax: 081/25 03 69
<https://sites.google.com/site/diocesenamurluxembourg/>



Du côté de la FoCEF

Formations pour les directions : résidentielle des 27, 28 et 29 janvier 2016

Chaque année fin janvier, au beau milieu de l'année scolaire, la résidentielle pour les directrices et les directeurs du fondamental de notre diocèse est devenue presqu'incontournable. Nous vous attendons nombreux pour ce temps de formation riche d'échanges, de convivialité et de bonne humeur, permettant une coupure du quotidien.

La forme a quelque peu évolué puisque sont proposés des modules à durée variable de 1, 2 ou 3 jours, combinables entre eux. Il est donc possible de composer un programme de formation qui convienne à un maximum de directions et rencontre à la fois les besoins de formation et les contraintes individuelles ou familiales de chacun.

Le tableau ci-contre reprend les intitulés et les formateurs des différents modules proposés.

Vous trouverez tous les détails (descriptifs, modalités d'inscription, infos pratiques,...) sur le site via le lien <http://enseignement.catholique.be/secec/index.php?id=1990>

Formations pour les enseignants : état des lieux des formations incomplètes

Il reste encore des places disponibles pour un certain nombre de formations FoCEF, y compris pour le complément au catalogue de formation MESO dont les informations ont été envoyées fin octobre.

Dans le tableau ci-après figure le récapitulatif des informations principales.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces offres modulaires au départ de la page <http://enseignement.catholique.be/secec/index.php?id=1922> et à envoyer vos demandes d'inscription au plus vite.

Anne Gilbert, Bernard Billo et Etienne Taquet

Séminaire résidentiel de formation des directions - HOUFFALIZE 2015-2016

NAMUR-LUXEMBOURG

MERCREDI 27 janvier 2016	JEUDI 28 janvier 2016	VENDREDI 29 janvier 2016
<p>53001 Quand la direction doit prendre la plume... Rédiger pour des publics et à des occasions variées - <i>I. Dresse</i></p>		
<p>53002 La gestion des conflits entre adultes au sein d'un établissement scolaire avec l'éclairage des neurosciences - <i>V. Cayphas</i></p>		
<p>53003 Mener un entretien de développement professionnel : outils techniques et de communication - <i>F. Simon</i></p>		
<p>53004 Etre directeur dans une école catholique - <i>V. Flamand</i></p>	<p>53009 Mener des réunions efficaces - <i>J.L. Megali</i></p> <p>53010 L'école face à internet, aux réseaux digitaux, aux outils numériques - <i>B. Petre</i></p> <p>53011 Directeur leader : développer des compétences pour une communication mobilisatrice - <i>P. Coffani</i></p> <p>53012 Assurer le leadership de son école à l'aide des outils de la fédération - <i>SPP</i></p>	
<p>53005 Vers une intégration judicieuse du numérique dans les apprentissages - <i>M. André</i></p>		
<p>53006 L'école inclusive : historique, enjeux et perspectives - <i>J.F. Delsarte</i></p>		
<p>53007 Du plan de formation au plan de développement professionnel - <i>FoCEF</i></p>		
<p>53008 S'approprier le nouveau programme de Langue française et de Formation mathématique - <i>SPP</i></p>		
<p><i>durée 1 jour</i></p>	<p><i>durée 2 jours</i></p>	<p><i>durée 3 jours</i></p>

ÉCLAIRAGES

61501 <i>P1 à P6</i>	Résoudre des problèmes ? Pas de problème ! Christine LAFONTAINE	Champion	Lu 22/2/16 Ma 23/2/16
61502 <i>P3 à P6</i>	Calcul mental, calcul écrit : comment leur donner du sens ? Christine LAFONTAINE	Champion	Lu 11/4/16 Ma 12/4/16
61503 <i>M1 à M3</i>	La structuration des apprentissages en langue française : une aide à la compréhension et à la mémorisation Marie-Agnès PIRLOT	Champion	Lu 11/1/16 Lu 29/2/16
61504 <i>M1 à M3</i>	La structuration des apprentissages en langue française : une aide à la compréhension et à la mémorisation Marie-Agnès PIRLOT	Bruxelles	Lu 18/1/16 Ma 16/2/16
61505 <i>M1 à M3</i>	De l'imagier à la boîte à mots Marie-Agnès PIRLOT	Champion	Ma 12/1/16 Lu 7/3/16
61506 <i>M1 à M3</i>	De l'imagier à la boîte à mots Marie-Agnès PIRLOT	Bruxelles	Je 18/2/16 Ma 15/3/16
61507 <i>M3 à P6</i>	Mettre en œuvre la différenciation en mathématique en se basant sur le programme Patrick REUTER	Champion	Ma 12/4/16 Je 21/4/16 Lu 2/5/16
61508 <i>M1 à M3</i>	Vivre la différenciation en maternelle en se basant sur le nouveau programme de mathématique Martine DELFORGE	Champion	Lu 2/5/16 Ma 3/5/16
61509* <i>M1 à M3</i>	La structuration : une trace graphique, une aide à la mémorisation des apprentissages mathématiques Martine DELFORGE	Champion	Je 19/5/16 Ve 20/5/16
61900 <i>M1 à P6</i>	Formation à distance : Et si je le disais autrement ? Anne-Sophie THIRY	Champion + chez soi	Me 6/1/16
51002 <i>P1 à P6</i>	Enseigner autrement avec les intelligences multiples Renaud KEYMEULEN	Champion	Je 4/2/16 Ve 5/2/16
510032* <i>M1 à M3</i>	Avec les outils de la gestion mentale, comment favoriser l'attention et la mémorisation grâce aux jeux : <i>complet en novembre et dédoublé en mai</i> Geneviève DONEA	Champion	Ma 17/05/16 Je 19/05/16 Ve 20/05/16
51014 <i>M1 à P6</i>	Les technologies numériques au service du Parler et de l'Ecouter Marc ANDRE	Champion	Ma 16/2/16 Je 3/3/16 Ve 18/3/16
51016 <i>M1 à P6</i>	Cours ouvert : pratiquer la philosophie avec les enfants Gilles ABEL	Malonne	Lu 22/02/16 Ma 23/02/16
41002 <i>M3 à P6</i>	Le trouble déficitaire de l'attention Stratégies d'aide aux apprentissages en lecture Nelly LOGEOT	Neufchateau	Je 7/1/16 Ve 8/1/16 Ve 15/1/16
41006 <i>M1 à M3</i>	L'art au service de l'élaboration des significations et de l'imaginaire Charlotte VAN DEN HOVE	Neufchateau	Je 19/5/16 Ve 20/5/16
41009 <i>M1 à P6</i>	L'éducation aux médias, une discipline obligatoire Marc ANDRE	Neufchateau	Je 25/2/16 Je 17/3/16
41010 <i>M1 à P6</i>	Les technologies numériques au service du parler et de l'écouter Marc ANDRE	Neufchateau	Ma 12/1/16 Lu 1/2/16 Ma 2/2/16

* Cette formation se déroulant durant la période de stage du département pédagogique de Champion(Hénallux), quelques remplacements pour les enseignants de la province de Namur sont possibles après accord téléphonique avec la FoCEF Namur